



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ministre déléguée chargée de la Mémoire
et des Anciens combattants**

La Ministre déléguée

Paris, le 24 SEP. 2025

Chère Madame,

C'est avec émotion que j'ai appris le décès de votre père, Léon Landini, et je souhaite, par ces quelques mots, vous adresser mes condoléances les plus sincères ainsi que l'assurance de mon soutien dans l'épreuve que vous traversez.

Votre père était le dernier résistant des FTP-MOI, ce réseau de résistants étrangers, français de cœur, français par le sang versé, qui ont défendu au prix de leur vie une idée que d'autres voulait voir disparaître.

Cette idée, c'était celle d'une France indissociable de la République, juste, généreuse pour ses enfants. Une France qui ne distingue ni n'exclut, mais qui accueille et protège, comme elle a su le faire pour votre grand-père qui avait fui l'Italie fasciste.

Aussi votre père, enfant d'une volonté qui ne plie pas, s'est engagé dans la Résistance lorsque l'avenir du pays où il est né s'est obscurci. De sabotages en maquis, de dissimulation en insomnies, il a lutté pour que cette idée survive à la barbarie. Arrêté, torturé, votre père a trouvé, au bout de lui-même, la force de s'évader.

Et l'an passé, 80 après sa première vie, il a encore trouvé la force de porter le drapeau « Carmagnole et Liberté » lors de la panthéonisation de Missack et Mélinée Manouchian et de leur groupe.

Je mesure, chère Madame, la douleur qui est la vôtre en perdant un père. Qu'il vous reste, au milieu de votre peine, la fierté d'avoir porté un tel héritage et la consolation de savoir que la Nation lui a rendu hommage.

En vous renouvelant mes condoléances respectueuses, je vous prie d'agréer, chère Madame, l'expression de ma parfaite considération.

Respectueusement


Patricia MIRALLES

Madame Gilda Guibert-Landini